



## COMITÉ DE DIRECTION

DISTRICT DE L'YONNE DE FOOTBALL

10 avenue du 4ème Régiment d'Infanterie

BP 369 - 89006 AUXERRE Cedex

Tel : 03 58 43 00 60

Mail : ffrancquembergue@yonne.fff.fr

PV209 CD17

### PV du Comité de Direction du District de l'Yonne de Football

Jeudi 5 juin 2025

Présidence : M. CAILLIET Christophe

Présents : Mmes BOLLEA Catherine, FONTAINE Catherine, ROBERT Aurélie, SOUSTELLE Christine, VIÉ Florence, MM. AMARAL Dominique, MALDOU Adil, MOREL Stéphane, PLEUX Cédric. SABATIER Patrick, TALLANDIER Thomas, TRINQUESSE Jean-Louis

Excusés : Mme BRUNET Florence, MM. GIOÉ Christophe, PERLIN Guillaume (éducateur sportif).

Invités : Mme Floriane FRANQUEMBERGUE, MM Bruno BILLOTTE (CTD DAP 89)

Début de séance à : 19h00

Mme FRANQUEMBERGUE est désignée secrétaire de séance

#### Carnet de Famille

Le Comité adresse ses sincères condoléances à la famille de :

- la jeune Léna SOURD, du club d'Avallon FCO,
- Patrick TROUVÉ, du club de Champlost,
- Laurent REYNIER, dirigeant au club de Toucy

#### Remerciements

Le Comité de Direction remercie les communes et les clubs qui par le prêt des installations sportives, permettent au District d'assurer ses missions sur l'ensemble du territoire icaunais.

#### Félicitations

Le Comité de Direction félicite l'équipe de l'AJ Auxerre - Stade pour sa montée en D2F.

Le Comité de Direction félicite l'AJ Auxerre pour sa 11<sup>ème</sup> place en Ligue 1.

Le Comité de Direction félicite les garçons du Pôle d'Excellence du Football Amateur (PEFA) du Lycée FOURIER-ST GERMAIN (AUXERRE) qui se sont adjugés le titre de Champions de France Futsal Lycée Excellence 2025. Ce titre est

synonyme de qualification pour le Championnat du Monde au Brésil en novembre 2025 !

Le Comité de Direction félicite Ronan AMARAL pour sa nomination en qualité de membre de la commission fédérale de l'engagement.

## 1. Adoption des Procès-verbaux

- Adoption du PV 183 CD 15 du Comité de Direction du 15/04/2024 : aucune remarque n'étant formulée, le PV est adopté à l'unanimité.
- Adoption du PV téléphonique 206 CD 16 du bureau du Comité de Direction du 22/05/2024 : aucune remarque n'étant formulée, le PV est adopté à l'unanimité.
- Adoption du PV téléphonique 212 CD 18 du bureau du Comité de Direction du 30/05/2024 : aucune remarque n'étant formulée, le PV est adopté à l'unanimité.

## 2. Communications du Président

### Point d'étape sur les licenciés

Nous terminons la saison 2024/2025 en comptabilisant 11910 licences contre 12179 pour la saison 2023/2024 soit une diminution de 2,17 %.

A noter que la campagne des licences 2025/2026 est ouverte depuis ce jeudi 5 juin.

Pour rappel, la LBFC organise une réunion le 19 juin prochain à Appoigny, pour accompagner les clubs et leurs licenciés, et répondre à toutes les questions concernant les licences.

### Réunions de secteurs

Le Président fait un retour sur les réunions de secteur organisées à travers le département à la rencontre des clubs. Les membres du Comité de Direction remercient les clubs pour leur accueil. Les clubs absents non excusés mentionnés en [Annexe 1](#) se verront infliger une amende de 100 €.

Le Président précise que tous les clubs ayant des projets associatifs, des souhaits de formations et/ou divers accompagnements auront le soutien du District qui se déplacera, dans leur club, s'il est sollicité.

Patrick SABATIER, secrétaire général, fait un rappel sur l'investissement nécessaire dans les missions dévolues aux membres du Comité de Direction.

### Festival U11

Le Président félicite les organisateurs du Festival U11 à Joigny. Le comportement des équipes finalistes, leur encadrement et leurs soutiens, aura permis de vivre une journée festive avec des équipes nationales pour chaque club. Bravo aux parents, dont beaucoup ont joué le jeu, et félicitations aux clubs de Chevannes et Gron-Véron récompensés à cette occasion.

### Finales des Coupes de l'Yonne

Le Président fait un retour sur les Finales de Coupe de l'Yonne qui se sont déroulées le samedi 31 mai sur les installations de l'AJA, qui furent une belle réussite. Remerciements au club partenaire et aux bénévoles ayant œuvré à la réussite de cet événement.

### Journée Nationale des Débutants

Présentation de la journée par Bruno BILLOTTE, pour laquelle 800 enfants sont attendus ce samedi 7 juin sur les installations du club d'Appoigny. Plusieurs membres du Comité seront présents en fin de journée afin de remettre les récompenses aux jeunes joueurs.

### Déménagement du siège

Information sur l'organisation initiale de la Maison des Sports, avec les perspectives d'évolutions prochaines.

Le site dispose d'un hangar dans lequel doit être envisagé une zone de stockage pour les comités résidants. Le plan de la zone de stockage est présenté et la part du District représente un investissement de 5 031,61 €.

Le Comité de Direction valide à l'unanimité cette charge d'investissement.

La nouvelle adresse du siège social (8 Avenue Joffre, à Auxerre) sera validée lors de la prochaine Assemblée Générale.

### Site web du District

L'architecture du site est finalisée. Robin, alternant au District, doit reprendre prochainement ce dossier pour une mise en œuvre souhaitée à la rentrée.

### FMI et services informatiques FFF

Le Comité de Direction avait déploré les multiples dysfonctionnements impactant la vie des clubs et le préjudice subi par les services du District ne permettant pas l'accompagnement nécessaire auprès des clubs et des licenciés.

La nouvelle plateforme d'assistance FFF dédiée aux Ligues et Districts permet d'avoir des réponses un peu plus rapides mais la stabilisation des modules Compétitions, FMI et Désignations demeure un enjeu urgent à solutionner.

Le Président déplore en séance que les classements actuels ne soient pas fiables, de trop nombreuses erreurs et incohérences ont été constatées impliquant une nécessaire vérification.

### Soirée des champions

La soirée des champions aura lieu le 25 juin à Tonnerre (salle Marland, rue François Mitterrand). Les clubs seront invités par courriel le 11 juin prochain.

Le Président fait le point sur l'organisation de la soirée.  
L'ensemble des récompenses est validé par le Comité de Direction.

### Assemblée Générale de la Ligue

L'Assemblée Générale de la Ligue se tiendra le lundi 23 juin à 18h en visioconférence.

### Assemblée Générale de la FFF

L'Assemblée Générale de la FFF se tiendra le samedi 14 juin à Clairefontaine.

## 3. Exécution du Budget et suivi des Finances du District de l'Yonne de Football

### Les clubs non en règle financièrement

Rappel: En application de l'Annuaire du District de l'Yonne de Football 6.7 article 44 du Règlement intérieur, *en cas de non-paiement à la suite de deux rappels par voie électronique effectués, des pénalités sont applicables selon les règles suivantes :*

- *10% de pénalités sur le montant restant dû (envoi d'un courriel au club) ;*
- *20% de pénalités si la régularisation n'est pas intervenue dans les 30 jours (envoi d'un courriel avec AR au club) ;*
- *Si non régularisation dans les 10 jours à réception du courriel, saisie du dossier par le bureau ou le conseil d'administration qui prononcera des sanctions administratives telles que prononcées par la FFF dans l'article 200 des RG.*

La sanction s'appliquera à toutes les équipes du club.

Le Comité de Direction renouvelle à l'unanimité la somme limite de 500€.

Un seul club demeure non en règle par rapport au relevé n°2 et le secrétaire général est missionné pour prendre attache avec le club de Villeneuve sur Yonne afin de trouver une solution au règlement de cette créance.

### Règlement financier des clubs débiteurs

Le Président rappelle au Comité de Direction que la Ligue de Bourgogne Franche-Comté a adopté en Assemblée Générale le principe de retrait de points, y compris sur les championnats des Districts, si la situation comptable des clubs vis-à-vis de l'instance régionale demeure débitrice. Les membres du Comité de Direction ont déjà décidé de ne pas inclure de mesures similaires dans les règlements du District pour la prochaine saison.

Deux clubs icaunais se sont vu retirer des points au classement cette saison.

### Suivi du Budget et dispositions financières

Le Trésorier fait le point sur l'état d'avancement du budget.

Par rapport au prévisionnel, 67% des charges ont été imputées et 68% des produits.

Les charges, principalement sur le fonctionnement du District demeurent en dessous du prévisionnel et le Trésorier salue la vigilance de tous les élus et membres de commissions.

Comme évoqué lors du dernier Comité de Direction, les soutiens des pouvoirs publics, État et Département, connaissent une baisse importante (entre 30 et 40%).

Les dispositions financières seront définies lors du prochain Comité de Direction de début juillet mais le Trésorier et le Président évoquent les pistes préférentielles. Après un tour de table, il est décidé à l'unanimité que le droit sur licence augmenterait de 2 € la saison prochaine, puis 1 € sur la saison 2026/2027.

L'option retenue est de geler les indemnités, droits d'engagements, cotisations et amendes pour la prochaine saison et de prévenir les clubs en ce début de campagne des licences afin qu'ils ajustent les tarifs des licences.

Le Trésorier précise que le 3<sup>ème</sup> relevé des clubs n'a pas été envoyé ce mardi comme prévu mais qu'il sera effectif au mardi 10 juin avec règlement au 24 juin (rappel 1 le 25/06 - rappel 2 le 9 juillet).

### Suivi des subventions ANS, FDVA et des CO LFA

Le Trésorier fait le point sur le suivi de ces subventions. Au titre de l'année 2025 le District bénéficiera d'une subvention de 4 500€ via le FDVA. Treize clubs du District sont également subventionnés pour leurs projets avec des montants allant de 1 000 à 2 500€.

Le Président précise que les contrats d'objectifs de la LFA envers les Ligues et Districts ne sont pas connus à ce jour et qu'il est difficile d'établir un prévisionnel crédible.

Le Président précise qu'aucun accord relatif aux flux financiers entre la Ligue et les Districts n'a été trouvé à date, que le District de l'Yonne a toujours œuvré pour une mutualisation permettant un équilibre territorial mais que la situation particulière de l'ETR, autant dans son financement que dans son fonctionnement, demeure une source de désaccord.

### Contrats d'objectifs District - clubs

Le Président précise que les contrats d'objectifs seront crédités sur les comptes clubs à la fin du mois. Le chiffrage est en cours (97 200 € redistribués aux clubs icaunais la saison dernière).

Devant les incertitudes économiques liées aux fortes baisses des subventions publics, l'absence de visibilité sur les orientations fédérales et le soutien aux Districts, l'absence d'accord entre la Ligue et les Districts sur les flux financiers de cette mandature, le Comité de Direction décide de reporter la décision de maintenir ou abandonner le principe de ces contrats d'objectifs à sa prochaine réunion de début juillet.

### Plan fédéral de développement territorial de l'arbitrage

Le Président présente le plan fédéral de développement territorial de l'arbitrage reçu de la Fédération et présenté au président de la CDA à Clairefontaine dernièrement.

L'enveloppe fédérale globale de 2 M€ doit contribuer au développement significatif de l'emploi de professionnels de l'arbitrage dans les Districts, via le recrutement de conseillers territoriaux en arbitrage (CTA). Le recrutement d'un CTA dans le cadre du plan territorial de développement de l'arbitrage pourrait bénéficier d'une aide financière à hauteur maximale de 21 000 €.

Le Comité de Direction,

- considérant les missions dévolues après lecture de la fiche de poste,
- considérant les bons résultats obtenus par Yohann FRAPPIN et Ronan AMARAL dans le cadre de leur mission VRP sous l'égide de Clément TURPIN et l'ETRA,
- considérant les incertitudes économiques citées ci-avant,
- considérant son souhait de contenir sa masse salariale et maintenir des aides directes aux clubs icaunais,

décide de ne pas donner suite à la proposition de recrutement d'un CTA dans le District de l'Yonne.

### Amendes

- Mail du club de CHARMOY, suite au PV du Comité de Direction 183 CD 15 en date du 15 avril, concernant l'amende relative au non envoi des feuilles de plateaux. Le Comité de Direction, au vu des éléments fournis par le club et après vérification, demande au secrétariat en charge de la comptabilité d'annuler l'amende 5.25 de 30 € relative au plateau U7 du 15 mars.
- Mail du club de SEREIN AS, suite au PV du Comité de Direction 183 CD 15 en date du 15 avril, concernant l'amende relative au non envoi des feuilles de plateaux. Le Comité de Direction, au vu des éléments fournis par le club et après vérification, demande au secrétariat en charge de la comptabilité d'annuler l'amende 5.25 de 30 € relative au plateau U7 du 22 mars.
- Mail du club de CHEVANNES, suite au PV du Comité de Direction 183 CD 15 en date du 15 avril, concernant l'amende relative au non envoi des feuilles de plateaux. Le Comité de Direction, au vu des éléments fournis par le club et après vérification, demande au secrétariat en charge de la comptabilité d'annuler l'amende 5.25 de 30 € relative au plateau U11 du 29 mars.
- Mail du club d'AUXERRE SC, suite au PV du Comité de Direction 183 CD 15 en date du 15 avril, concernant l'amende relative au non envoi des feuilles de plateaux. Le Comité de Direction, au vu des éléments fournis par le club et après vérification, demande au secrétariat en charge de la comptabilité d'annuler l'amende 5.25 de 30 € relative au plateau U9 du 15 mars.

### Feuilles de match et/ou plateaux manquantes

Le Comité de direction amende les clubs suivants ([Annexe 2](#)) pour absences de retour des feuilles de plateaux et/ou de présences.

Devant le peu de retour des feuilles de jonglage U13, il est acté que les amendes soient infligées aux clubs ne les renvoyant pas la saison prochaine.

## 4. Rapport des commissions

### Commission Technique

Présentation du calendrier des formations pour la saison 2025-2026.

Le Comité de Direction valide ce calendrier ([Annexe 3](#)).

Challenge Family Foot : Il est proposé aux membres du Comité de réfléchir à une nouvelle pratique dans les clubs pouvant intéresser les familles.

### Département féminin

Un Google Form a été envoyé aux clubs afin de connaître leurs souhaits concernant leurs équipes féminines la saison prochaine. La commission fait un point dans la semaine et contactera les clubs pour connaître réellement leurs souhaits.

### Commission sportive

Dossier transféré au Comité de Direction par la commission en sa réunion en date du 5 juin, concernant le match n°28886422 du 25/05/2025 Serein AS – Andryes Chatel Censoir D3 Gp D.

Compte-tenu des circonstances,

Considérant qu'il n'y a aucune incidence au classement final à l'issue de cette dernière journée,

Le Comité de Direction donne match gagné pour Serein AS sur score acquis : Serein AS 1 = 7 buts ; 3 points ; Andryes Chatel Censoir 1 = 2 buts ; 0 point.

### Commission Statuts & Règlements

Date des engagements :

Seniors M D1-D2-D3 : vendredi 4 juillet 2025

Jeunes D1 : U18-U15-U13 : vendredi 4 juillet 2025

Seniors Féminines et Coupe Seniors M, F : jeudi 21 août 2025

Jeunes D2, ... et Coupe jeunes (U18-U15-U13) : jeudi 4 septembre 2025

Challenge de la Convivialité : jeudi 11 septembre 2025

Féminines Loisirs : jeudi 11 septembre 2025

Ado loisirs : jeudi 11 septembre 2025

Futsal Championnat et/ou Coupe : vendredi 26 septembre 2025

Le Comité de Direction précise que la D4 n'existant plus, le règlement applicable en D4 l'est dorénavant en D3. De fait, les joueurs pourront être arbitre-assistants mais une seule fois en cours de match.

### CDA

Le dernier rassemblement de la saison est prévu le samedi 14 juin à Paron. A ce jour une soixantaine d'arbitres sont inscrits.

## 5. Informations / Questions diverses

Fermeture estivale du District : du 4 au 18 août 2025

Assemblée Générale du District : jeudi 6 novembre 2025, lieu à définir

### Prochaines réunions du Comité de Direction

Le Président propose de réunir le Comité les jeudis 10 juillet et 28 août prochains.

Séance levée à : 22h00

*« Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la commission départementale d'appel dans les conditions de formes et de délais prévus aux articles 188 et 190 des R.G. »*

Le Président  
Christophe CAILLIET

Le Secrétaire Général  
Patrick SABATIER